

Création d'entreprise

STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT



“Un concurrent proche se trouvait un étage au-dessus de nous. Aujourd'hui nous travaillons ensemble sur un projet”, Nicolas Basso, créateur de Metycea.

Rueil-Malmaison dans les Hauts-de-Seine, l'expert-comptable François-Xavier Ruau ex-

créateur. Il estime que *“les responsables devraient mettre en place un entretien régulier”*. Selon les pépinières, l'importance de l'accompagnement varie. Il représente toutefois un critère nécessaire à l'obtention de la norme française de qualité Afnor, arborée par seulement 27 % des pépinières, selon l'association Elan. Cette dernière précise néanmoins que son obtention à un coût.

La courte durée du bail peut être un handicap

Les pépinières et les incubateurs ont les défauts de leur qualité. Ils ne proposent pas un bail commercial de type 3-6-9 ans. L'entre-

neur peut s'en aller à tout moment. Mais en incubateur, il est généralement contraint de partir au bout de 36 mois. Les durées varient de 24 à 48 mois selon les pépinières. Elles sont censées correspondre au développement et à la maturation des entreprises. Mais posent une difficulté à François-Xavier Ruau, pour-
“Les délais de 24 mois s'avèrent trop courts. Cela peut être déstabilisant commercialement. A peine installée, l'entreprise change ses coordonnées. Alors qu'elle doit développer ses fonds propres, consolider ses clients, renouveler sa base commerciale, stabiliser ses flux financiers...” Les entrepreneurs doivent anticiper leur départ. Malgré certaines limites, incubateurs et pépinières restent une opportunité pour les créateurs d'entreprise. D'autant que des solutions se dessinent.

Un relais, les hôtels d'entreprise

Les pépinières développent de plus en plus de

des structures. Une des perspectives consiste à rassembler dans les technopôles incubateurs, pépinières et hôtels d'entreprise, adaptés à chaque étape de développement des entreprises. Aux États-Unis, incubateurs et pépinières forment souvent une même entité. Par ailleurs, l'entrepreneur est libre de s'adresser à d'autres structures d'accompagnement pour vérifier la viabilité de son projet.

Une alternative, les coopératives d'activités et d'emploi

Elles ne proposent pas d'hébergement physique mais un hébergement juridique et fiscal. Ce qui ne les empêche pas de répondre à la problématique de l'isolement à travers les entretiens individuels, les ateliers de formation, les réunions. Car de la même manière

“Les délais de 24 mois s'avèrent trop courts. Cela peut être déstabilisant commercialement. A peine installée, l'entreprise change ses coordonnées”

Une perspective consiste à rassembler dans les technopôles incubateurs, pépinières et hôtels d'entreprise, adaptés à chaque étape de développement des entreprises

plique que sa structure ne propose pas de points périodiques entre le créateur d'entreprise et un consultant. *“C'est à l'entrepreneur d'aller voir le gestionnaire de la pépinière. Un prospect a eu des difficultés financières et à aucun moment il n'a été en contact avec quelqu'un pour en parler”*, affirme le dirigeant d'Expert-

tant récemment arrivé, en janvier 2009. Il compte rester 4 ans. D'abord parce que *“Rueil-Malmaison connaît une crise de l'immobilier professionnel”*. Ensuite parce que son activité d'expert-comptable est une activité de proximité. *“Mes clients se trouvent dans la pépinière. Il va être difficile de les garder, quand je vais par-*

relations avec les hôtels d'entreprise, qui peuvent accueillir l'entrepreneur au moment de sa sortie. Ces structures proposent des prestations d'hébergement semblables aux pépinières, dans les prix bas du marché, parfois sans limitation de durée de bail. Certaines proposent même un accompagnement. Nico-



“Les anciens incubés constituent une véritable richesse insuffisamment exploitée”, Kamel Zeroual, cofondateur de Stribe.

las Basso a ainsi quitté la pépinière et rejoint un hôtel d'entreprise. *“Difficile de distinguer les deux”*, déclare-t-il. Les pouvoirs publics avancent dans une logique de regroupement



“Conforama distribue une peinture sans solvant d'un incubé, dont la gamme n'est pas encore finalisée”, Patrick Tiberghien, directeur de l'incubateur de l'Ecole des mines de Douai.



“L'entrepreneur salarié conclut un contrat de travail avec la coopérative d'activité et d'emploi”, Franck Charruau, cogérant de la coopérative Chrysalide.

qu'en incubateur ou en pépinière, le projet fait l'objet d'un suivi et des formations sont proposées en commerce, communication, ou comptabilité. *“L'entrepreneur salarié conclut un contrat de travail avec la structure”*, explique Franck Charruau, cogérant de la coopérative Chrysalide, qui accueille des prestataires de service, notamment des traducteurs ou des informaticiens. Leur salaire représente un pourcentage sur le bénéfice. Pour vérifier son projet, l'entrepreneur laisse ensuite *“le temps au temps, avec une pression moindre que si l'entreprise était créée juridiquement”*, indique le cogérant. Ensuite il peut choisir de partir pour monter son entreprise. Ou de rester dans la coopérative sans bénéficier de l'accompagnement. Il devient alors associé de la coopérative dans laquelle les bénéfices sont mutualisés. Une alternative pour des entrepreneurs souhaitant mêler *“activité individuelle et collective”*, déclare Franck Charruau. ■

CHIFFRES REVELATEURS

Un accompagnement hétérogène en pépinières

D'après l'étude 2008-2009 de l'association Elan, 73 % des pépinières dispensent un accompagnement financier. 69 % un accompagnement en gestion. 63 % un accompagnement commercial. 50 % un accompagnement comptable. Le taux moyen d'occupation s'élève à 77 %.

27 % des pépinières détiennent la Norme Française.

3 questions à

Xavier Kergall,

Organisateur du Salon des entrepreneurs de Nantes.

“L'un des freins à la création est qu'il est difficile de trouver un capital d'amorçage”



Incubateurs et les pépinières, des tremplins efficaces à la création d'entreprise ?

L'un des freins à la création en France est qu'il est difficile de trouver un capital d'amorçage. Même si vous avez une bonne idée. Les grandes entreprises n'investissent pas dans de petites “boîtes” à hauts risques. Vous ne trouvez un capital développement qu'après avoir engendré suffisamment de chiffre d'affaires. Alors le meilleur moyen de démarrer est de se placer en incubateur, en pépinière, en hôtel d'entre-

auto-entrepreneurs n'ont toujours rien facturé. Parmi les secteurs d'activité qui progressent, on retrouve l'art, les spectacles, l'aide à la personne, les activités récréatives qui augmentent de 70 % cette année, grâce au statut de l'auto-entrepreneur. Il s'agit de micro-activités, nous ne sommes pas dans des logiques de créations d'emploi progressives. Sur 100 micro-crétions, seules 15 % se développeront. Parmi les 85 % restant, 30 % disparaîtront, les autres créeront au maximum deux emplois. Quelques secteurs

“Sur 100 micro-crétions d'entreprise, seules 15 % se développeront parmi les 85% restant, 30% disparaîtront, les autres créeront au maximum deux emplois”

prise. Il existe des pépinières très actives, qui vont chercher des talents, qui n'attendent pas que le prospect passe. D'autres sont nées d'une décision politique d'aménagement du territoire. Elles sont censées développer des activités, mais se trouvent presque en friche, car elles manquent de moyens. Une pépinière doit être ancrée dans une zone dynamique. Par ailleurs, les professionnels de l'accompagnement ne sont pas toujours au niveau.

Tendances en terme de création d'entreprises dans la région Grand Ouest ?

Le nombre de créations est légèrement supérieur à l'explosion nationale des entreprises individuelles due à l'intégration dans ces chiffres du statut de l'auto-entrepreneur. Au niveau national, avec 500 000 créations d'entreprise cette année, nous allons assister à une augmentation de 60 % entre 2008 et 2009. Tous les spécialistes s'accordent à dire qu'il faut prendre ce chiffre avec précaution. Car certains

d'activité chutent : l'immobilier, la construction, le transport, le commerce de gros, les activités financières...

Sur quel thème porte le Salon des entrepreneurs de Nantes organisé les 18 et 19 novembre ?

Il portera sur l'audace. L'entrepreneur qui ose dans un monde qui doute. Car dans les périodes de crise, il existe des opportunités. L'année dernière, nous délivrons des informations sur le statut d'auto-entrepreneur. Cette année nous leur donnerons le mode d'emploi pour trouver des clients. Nous proposons également un diagnostic des PME via des rendez-vous gratuits avec des experts. Par ailleurs, nous organisons une fabrique à projets : la Caisse des dépôts réunit des réseaux d'accompagnement. Nous voulons répondre à un public très vaste : nouveaux et anciens créateurs.

A.R.

Lire les dossiers précédents
Les archives numériques
nouveconomiste.fr
(consultation gratuite)